CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E80733** **VALABLE JUSQU'AU** **30/06/2027**

ÉDITÉ LE 01/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 80 999

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC REIMS 43045671500043

Siret : 430 456 715 00050

Code NACE : 8130Z

Numéro caisse de congés payés : 50555G

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1241000/001540319/31

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 409694J12410000015403190

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : KENTSEL

2 CHEMIN DE MERFY
51100 REIMS

Téléphone : 03 26 04 59 52 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
METIN YUKSEK GÉRANT

Site Internet : www.kentsel.fr

E-mail : contact@kentsel.fr

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 397 339 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1312	Terrassements - fouilles (Technicité confirmée)	21	01/07/2025
1321	Canalisations d'assainissement (Technicité courante)		01/07/2025
1331	Poteaux et clôtures		01/07/2025
1341	Aménagement de chaussées et trottoirs		01/07/2025
1342	Pavage		01/07/2025
1351	Espaces verts		01/07/2025
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	21	01/07/2025
9112	Agencement (Technicité confirmée)	3	01/07/2025
	Nombre total de qualifications : 8		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/07/2026 14:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E80733** **VALABLE JUSQU'AU** **30/06/2027**

ÉDITÉ LE **01/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2000
Forme juridique : SARL
Capital : 80 999

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC REIMS 43045671500043

Siret : **430 456 715 00050**
Code NACE : 8130Z
Numéro caisse de congés payés : 50555G

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1241000/001540319/31

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 409694J12410000015403190

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **KENTSEL**

2 CHEMIN DE MERFY
51100 REIMS

Téléphone : 03 26 04 59 52 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.kentsel.fr
E-mail : contact@kentsel.fr

Responsabilité légale :
METIN YUKSEK GÉRANT

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	01/07/2025
9112	Agencement (Technicité confirmée) Mention RGE	01/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/07/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	01/07/2025
o Isolation des combles perdus	01/07/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.